

**VEUREY-VOROIZE**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**projet 6 Park Vivienne d'aménagement d'une friche industrielle  
SNC Fritas Bananas**

Par arrêté préfectoral n° 38-2024-240-DDTSE01 du 27 août 2024, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours, est prescrite du lundi 30 septembre à 08h00 au jeudi 31 octobre à 12h00.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du code de l'environnement, portant autorisation environnementale ou refus d'autorisation environnementale, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques, du défrichement en application du code forestier, et prenant en compte l'évaluation environnementale.

L'autorité compétente pour prendre cette décision est le Préfet de l'Isère.

M. Alain MONTEIL, Ingénieur Centrale et Supélec, a été désigné commissaire enquêteur sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête.

Il sera présent, en mairie pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

- En mairie de Veurey-Voroize : le mardi 1<sup>er</sup> octobre de 10 h à 12 h
- En mairie de Veurey-Voroize : le mercredi 9 octobre de 15 h à 17 h
- En mairie de Veurey-Voroize : le jeudi 17 octobre de 10 h à 12 h
- En mairie de Veurey-Voroize : le mercredi 23 octobre de 15 h à 17 h
- En mairie de Veurey-Voroize : le jeudi 31 octobre de 9 h à 12 h (clôture)

Pendant toute la durée de l'enquête publique, seront déposés en mairie de Veurey-Voroize, et accessibles aux jours et heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance :

- l'ensemble des pièces du dossier présenté à l'enquête en version papier.

Sont notamment joints au dossier d'enquête et consultables dans les mêmes conditions :

- l'étude d'impact ;
- l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- la réponse du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale.

L'ensemble des pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/5602> et sur rendez-vous, à la Direction Départementale des Territoires - service Environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, sur un poste informatique dédié et en version papier.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie précitée,
- reçues par le commissaire enquêteur, sous forme écrite ou orale lors de ses permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,
- adressées par courrier au commissaire enquêteur à la mairie de Veurey-Voroize, siège de l'enquête – (2, rue de la Gilbertière 38113 Veurey-Voroize), siège de l'enquête, en mentionnant « Enquête publique Opération 6 Park Vivienne, aménagement d'une friche industrielle - à l'attention du commissaire enquêteur »,

- Transmises sur le registre dématérialisé et mis à disposition du public sur l'adresse électronique suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5602> jusqu'au jeudi 31 octobre à 12h00.

- Adressées par voie électronique à l'adresse suivante : [enquete-publique-5602@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5602@registre-dematerialise.fr) jusqu'au jeudi 31 octobre à 12h00

Les observations transmises par voie postale et « registre » sont consultables à la mairie siège en version papier.

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5602> et donc visibles par tous.

Une réunion publique d'information et d'échanges est organisée le vendredi 4 octobre à 18 h dans la salle du conseil municipal en mairie de Veurey-Voroize. A l'issue de cette réunion publique, un compte rendu est établi par le commissaire enquêteur qui sera annexé, ainsi que les observations éventuelles du responsable du projet au rapport de fin d'enquête.

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées : SNC Fritas Bananas -30, quai Claude Bernard - 69007 LYON - [g.lenoble@6si.fr](mailto:g.lenoble@6si.fr) - Tel 04 72 56 76 20. Il peut également être obtenu communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairie de Veurey-Voroize, et sur le site des services de l'État en Isère [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) .